

FENIN-VILARS-SAULES

Tièdeur à la Côtière face à la fusion

Une certaine confusion, mais aussi de la tièdeur, règne à Fenin-Vilars-Saules à propos du processus de fusion des communes du Val-de-Ruz. Le représentant de l'exécutif de la Côtière au comité de fusion intercommunal, mercredi soir, n'a pas voulu donner son accord à la version finale du projet de fusion à quinze.

«Notre intention n'est pas de faire capoter le projet de fusion, c'est plus un problème de forme que de fond», explique le président du Conseil communal, Daniel Vuillomenet. «Le comité de fusion nous demande de signer le 21 mars déjà sa convention finale et nous craignons de nous engager ainsi de manière définitive.»

Tel ne devrait cependant pas être le cas. Certes, le 21 mars devrait être un moment symboliquement fort. Mais selon la procédure fixée par la législation, en adoptant et en signant ce jour-là la convention, les conseils communaux des 15 villages concernés ne s'engageront formellement qu'à soumettre ce texte à leurs conseils généraux respectifs.

«Même si les trois conseillers communaux que nous sommes à La Côtière avons chacun notre idée, nous nous sommes engagés moralement à saisir notre Conseil général sur cette question», insiste Daniel Vuillomenet. «Nous rencontrerons lundi soir trois représentants du comité de pilotage de Fusion 2013 pour avoir des précisions sur la procédure et trouver une solution.»

Si Fenin-Vilars-Saules, ou un autre village, ne signe pas le 21, les communes restantes devront reprendre le processus et les prévisions budgétaires.

En admettant que les exécutifs des 15 localités paraphent la convention, leurs législatifs siègeront le 21 juin. Mais tout n'est pas gagné d'avance non plus.

A Fenin en tout cas, dans une lettre adressée fin février à l'exécutif, «un groupe de citoyens et libéraux», dont des élus, veulent des garanties sur le maintien au village de son patrimoine, de services administratifs et de liaisons de bus, que ce soit au sein d'une commune unique de Val-de-Ruz ou du Grand Neuchâtel, variante qui est aussi à l'étude.

Dans l'hypothèse où la fusion vaudruzienne passe la rampe cet été dans les 15 conseils généraux, il faudra encore que la population y donne son accord en novembre pour qu'elle entre en vigueur.

A ce stade encore, le refus populaire d'un seul village remettrait les compteurs à zéro, ou presque. Et d'ici là, des mouvements d'opposition peuvent encore se former.

«Nous sommes un groupe de citoyens du Val-de-Ruz qui observons attentivement la situation», ne cache pas Jean-Denis Mathez, ancien élu de La Côtière, partisan de fusions par petites grappes de villages uniquement. «Il faudra d'ici là que le comité de fusion nous explique ses tours de passe-passe en matière de finances et de coefficient fiscal». /axb